PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 10 août 2022 à 19h30 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Mathieu Belisle-Dorion, Monsieur Marc Côté-Sauvé, Monsieur Léo-Paul Côté, Madame Céleste Simard,

Monsieur Martin Blanchette,

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit ainsi :

1. Acceptation de soumission de rechargement et enrobé bitumineux de la Route à Bouchard et Rang de la Rivière

2022-08-147 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉE

VOIRIE

2022-08-148 <u>SOUMISSION POUR LE RECHARGEMENT ET ENROBÉ BITUMINEUX</u> ROUTE À BOUCHARD ET RANG DE LA RIVIÈRE

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres 1625253 Rechargement et enrobé bitumineux de la Route à Bouchard et du Rang de la Rivière a été mis en ligne sur SEAO le 20 juillet 2022;

CONSIDÉRANT OUE nous avons recu les soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Rte à Bouchard Option A	Rte à Bouchard Option B	Rg de la Rivière
Pavage Veilleux	307 601.70\$	420 390.49\$	65 931.69\$
Construction& Pavage Portneuf	271 769.67\$	366 736.58\$	47 158.66\$
Construction & Pavage Boisvert	301 881.30\$	410 681.25\$	60 937.80\$
Maskimo Construction	368 430.09\$	Nil	64 866.90\$
Sintra	301 761.60\$	414 902.25\$	61 696.95\$

CONSIDÉRANT QUE le montant de la soumission de Construction & Pavage Portneuf Inc. est la plus basse;

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Construction & Pavage Portneuf option B et Rang de la Rivière au montant de 413 895.24 \$ taxes non incluses. ADOPTÉE

2022-08-149 SURVEILLANCE DE CHANTIER - TRAVAUX DE RECHARGEMENT ET ENROBÉ DE BITUMINEUX DE LA ROUTE À BOUCHARD ET RANG DE LA <u>RIVIÈRE</u>

CONSIDÉRANT QUE les travaux de rechargement et enrobé de bitumineux de la Route à Bouchard et du rang de la Rivière demande une surveillance de chantier accrue ;

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Coté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de mandater Monsieur François Thibodeau de la Firme GÉNIE-CITÉ à titre de consultant pour la surveillance de chantier ainsi que Monsieur Jocelyn Dorion, inspecteur municipal.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2022 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2022-08-150 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 20h02.

ADOPTÉE

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.